



Les options à votre disposition

		Résidence principale	Résidence secondaire	Propriété immobilière
Agression	Garantie des personnes assurées à la suite d'une agression corporelle commise par un tiers. Nous intervenons pour l'indemnisation des biens volés, le remplacement des serrures en cas de vol des clefs, les frais médicaux,... Cette option comporte également des garanties incapacité temporaire et décès	option		
Arbres et arbustes	Cette option vous permet de couvrir vos arbres et arbustes au titre des événements climatiques et de l'incendie. Nous prenons en charge les frais de déblaiement et de remplacement, à concurrence de 3x l'indice (2780 €) par arbre et 15x l'indice au total (13900 €)	option	option	
Energies renouvelables	Grâce à cette option les principales garanties de votre contrat sont étendues à vos installations d'énergies renouvelables telles que panneaux photovoltaïques, installations de géothermie, éoliennes domestiques,... Cette option comporte également une garantie responsabilité civile dans le cadre d'une activité de production d'électricité	option	option	option
Multirisques piscine et spa	Grâce à cette option les principales garanties de votre contrat sont étendues à votre piscine enterrée ou semi-enterrée. Sont également couverts les aménagements immobiliers, les dômes, les appareils électriques, les installations de chauffage liés à votre piscine	option	option	
Mobilier extérieur	Cette option permet d'étendre les garanties incendie, événements climatiques, catastrophes naturelles et technologiques de votre contrat aux abris de jardin, mobilier extérieur, stores et installations d'arrosage	option	option	
Bris des glaces étendu à la véranda	Nous garantissons le bris accidentel des vitres constituant la véranda	option	option	option
Assurance scolaire	Nous prenons en charge les frais de soin en cas d'accidents corporels dont seraient victimes les enfants assurés, tant au cours des activités scolaires, sportives, socioculturelles, organisées par l'établissement scolaire fréquenté, qu'au cours de la vie « extrascolaire » (à la maison, en vacances ou dans d'autres circonstances de la vie privée). Cette option comporte également des garanties décès et invalidité	option		
Responsabilité civile terrain	Par extension de la garantie responsabilité civile Immeuble nous garantissons les dommages causés aux tiers par les terrains non bâtis vous appartenant dont la superficie globale est inférieure à 1 hectare.	option	option	